



Syndicat National des Producteurs de Châtaignes

Assemblée générale

Sarlat-la-Canéda (Dordogne)

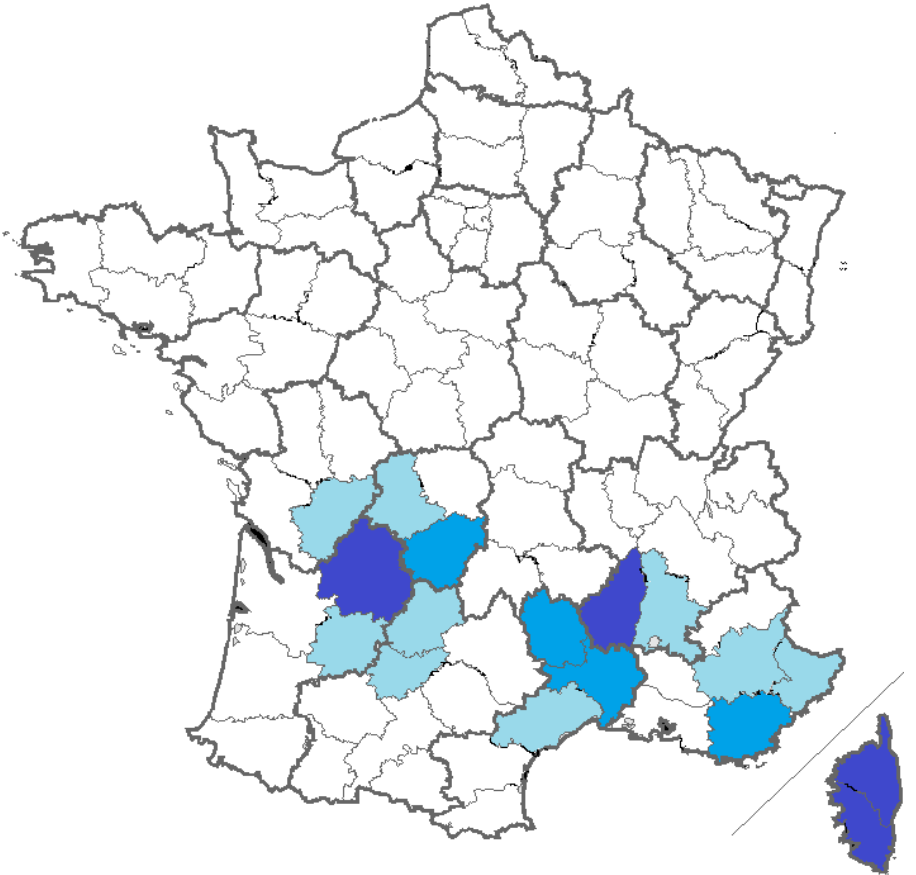
26 avril 2019

Le syndicat national des producteurs de châtaignes

Créé en 2012.

Il regroupe les principales régions françaises de production : d'Est et Ouest Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Az et Corse.

Ses adhérents : les associations et syndicats de producteurs départementaux ou régionaux. Pas d'individuels.



Région	Structures castanéicoles représentées au sein du Syndicat National des Producteurs de Châtaignes	Nombre de représentant au CA	Nombre d'adhérents 2018 ESTIMATION
Auvergne Rhône-Alpes	Syndicat de défense de la châtaigne d'Ardèche	3	255
	Comité interprofessionnel de la châtaigne d'Ardèche		
Corse	Groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse	2	80
	Syndicat AOP Farine de châtaigne Corse		
Nouvelle Aquitaine	Syndicat des producteurs de châtaigne de Dordogne	1	75
	Comité interprofessionnel du noyer et du châtaignier du Bas Limousin (Corrèze)	2	30
	Syndicat des producteurs de châtaignes-marrons du Limousin (Haute-Vienne)	1	45
Occitanie	ULRAC – Union Languedoc Roussillon des acteurs castanéicoles	2	121
	Association châtaignes et marrons du Languedoc		
	Association châtaigneraie Cévenole		
	CETA castanéicole de l'Hérault		
	Comité interprofessionnel du noyer et du châtaignier du Lot	1	10
PACA	Union castanéicole Alpes Provence	1	100
	Syndicat des producteurs de châtaignes du Var	1	
	TOTAL	14	716

Le syndicat national des producteurs de châtaignes

Le syndicat ne dispose pas de personnel.

L'animation est confiée à la Chambre
d'Agriculture de l'Ardèche.



Bilan de saison 2018 par régions

**Informations recueillies au conseil d'administration
de décembre 2018**

À compléter/modifier en cours de présentation

Corse

Récolte 2018 catastrophique, 80 % de perte en moyenne. C'est la plus mauvaise année depuis 2006. Production de 15 t de farine, contre 110 tonnes avant cynips en 2010. Raisons de la faible récolte :

- Présence de cynips dans toutes les micro-régions. Des galles sur bourgeons très développées avec pour un bourgeon plusieurs galles et énormément de loges de Cynips.
- Situation très inquiétante, malgré les taux d'émergence de *Torymus* qui sont satisfaisants en général.
- Mauvais état sanitaire de la récolte (fruits pourris),
- Recrudescence fulgurante du chancre. Des arbres périssent. Existe-t-il dans d'autres régions, un dispositif de traitement à grande échelle ?
- Les arbres semblent épuisés par le cynips. Le groupement fait des descriptifs et des analyses génétiques de leurs variétés. Les arbres ne ressemblent plus à ce qu'ils étaient avant cynips.

Corse

Indemnisation FMSE des pertes 2017 : malgré une implication de la FREDON locale et des données AOP depuis 2008, sentiment d'être « harcelé », au motif de la nécessité pour le FMSE d'être irréprochable lorsqu'ils sont contrôlés. Demandes multiples, chaque opérateur doit remonter jusqu'en 2007, PAC, factures, attestation AOP (qui ne sont jamais suffisantes puisqu'il faut encore attester de quantité, de vignettes.....)

Forte baisse des montants indemnisés entre 2016 et 2017 (sur la base des 2 versements effectués) jusqu'à 10 000€ pour un bénéficiaire. Raison : la formule d'indice de productivité se basant sur un travail italien et ardéchois.

FMSE 2018 : la Corse sera encore malheureusement éligible.

Récolte 2019 : les galles sont déjà visibles et nombreuses !

Corse

Les projets :

Continuité de leur expérimentation de pépinière de plants de châtaigniers en zone de production. La Collectivité de Corse est favorable à une pépinière de montagne dans un futur proche.

La gestion de l'eau : problématique très actuelle. Travail à développer. Expérimentation de sondes sur les parcelles de Lozzi, pour faire un référentiel, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Haute Corse.

Var et PACA

Var : Département très touché par le changement climatique : moins de pluies et fortes chaleurs. Combien de temps le verger traditionnel pluricentenaire va-t-il tenir ?

2018 meilleure récolte en quantité que les années précédentes, un peu plus de pluie printemps et été. Sécheresse moins prononcée que 2016 et 2017.

Gros problème de pourriture noire ; pas possible à trier. Problème de conservation et de garantie de qualité commerciale.

Développement fulgurant du chancre.

Volonté de créer de nouveaux vergers irrigués, dans la plaine des Maures, en lien avec la viticulture.

Les vergers de Hautes-Alpes sont aussi très impactés par le changement climatique. Un peu moins dans les Alpes Maritimes.

Cévennes (Gard, Lozère, Hérault)

Récolte 2018 moyenne et compliquée. Des problèmes sanitaires sur variétés précoces avec beaucoup de pourriture. Problèmes liés à la chaleur et à la sécheresse.

Recrudescence des mortalités liées à l'encre.

Variétés de saison état sanitaire meilleur mais peu de volume (mieux que 2017).

Difficulté de récolte à cause de la pluie.

Manque de main d'œuvre pour la récolte (encore + compliqué que d'habitude).

Moins de cynips, sauf quelques poches. Problèmes de justificatifs pour le FMSE car beaucoup de transformation à la ferme.

Cévennes (Gard, Lozère, Hérault)

Dossier AOP châtaigne des Cévennes en cours. L'aire géographique a été validée.

De nombreuses installations de jeunes avec un atelier châtaigne.

On estime qu'environ 500 personnes vivent au moins en partie de la châtaigne.

Manque de plantation. Gros travail de rénovation des vergers anciens.

Recrutement d'une nouvelle animatrice, Floriane Banton.

Ardèche

Récolte 2018 moyenne mais meilleure que 2017 : environ 3000 tonnes.

Variétés précoces ou localisées en dessous 500 m : petite récolte et très mauvaise qualité.

Au-dessus de 700 m et variétés de saison ou tardive : meilleure qualité mais petite récolte car peu de charge.

Gros problème de pourriture, notamment en comballe.

Problème de chaleur, plus que de sécheresse.

Mortalités en développement à basse altitude et versant sud. **Problématique majeure : l'encre. En développement.**

Cynips en forte régression, avec quelques secteurs encore touchés (sud).

Plaintes de consommateurs sur la qualité, plusieurs semaines après le départ des stations. Il y a un problème de conservation après expédition.

Dégâts de neige en octobre 2019. Procédure calamités agricoles pas adaptée.

Ardèche

Programme 2017-2020 de rénovation du verger AOP (crédits région, département, europe). Objectif + 450 tonnes de châtaigne AOP en 2020.

- Plantation. Demande non satisfaite. Gestion parc à greffon et pépinière.
- Greffage
- Ouverture de vergers abandonnés
- Élagage
- Aménagement de pistes collectives

Création de vergers Bouche de bétizac (Drome et Ardèche + de 10 ha/an).

Travail d'expérimentation sur encre, fruits véreux (carpocapse, tordeuse), pourritures, cynips, pratiques culturelles.

Programme de formations.

Actions de communications.

Lot

Récolte 2018 plutôt abondante en vergers irrigués, petits calibres en verger sec, mais d'énormes problèmes de pourriture (comme en noix).

Les derniers lots se sont très mal vendus. Des metteurs en marchés ont parfois payés plus chers que leurs ventes. Difficultés à prévoir pour les opérateurs économiques.

Cause fortes chaleurs et présences de champignons en vergers. Une protection est-elle possible ? Ex : argile / fongicide ? Contacts avec chercheur américain, sur noix/châtaigne

Cynips pose moins de problèmes. Impacts encore dans certains secteurs, surtout à proximité de taillis.

Projet de développement et de plantation de Bellefert.

Problèmes d'automne secs et chauds : irrigation indispensable.

Dordogne

Volume récolté 2018 meilleur que l'an passé. Dans les vergers les plus anciennement touchés par le cynips, récolte normale grâce au torymus.

Plusieurs difficultés :

- Problème de fortes chaleurs
- Gros problème de qualité sanitaire des fruits (pourriture) notamment en marigoule avec impact sur le marché. Certains opérateurs ont arrêté de collecter avant la fin de la saison. Les fruits ont continué à se dégrader alors qu'ils paraissaient sains.
- Retour négatif des clients et points de vente. « On est en train de tuer collectivement le marché car on n'est pas capable de mettre des lots sains en marché. On va avoir des conséquences lourdes sur la marché. »

Question indispensable à travailler rapidement. La rapidité de ramassage ne suffit pas.

- Problème de décalage entre récolte précoce et période de consommation.

Projet Bellefert

Corrèze

Jusqu'à la récolte les producteurs s'attendaient à une très belle récolte. La charge était belle.

Problème de sécheresse et de forte chaleur en août et septembre
Beaucoup de pourriture, surtout sur les variétés précoces. Problème difficile à voir : les châtaignes sont belles à l'extérieur. Conséquences : retour client et lots refusés avec pertes importantes sur les paiements.

Les variétés tardives étaient de bonne qualité.
Sur Betizac ok jusqu'au 10/10. Marigoule ok jusqu'au 25/10.

Il y a encore du cynips dans de nombreux secteurs. C'est probablement le pic de contamination, mais avec quand même de la récolte.

Haute-Vienne / Limousin

La récolte s'annonçait belle avec une bonne charge et une bonne pollinisation. Les problèmes sont intervenus en fin de cycle, à cause de chaleur et sécheresse.

Il faudra probablement revenir à des variétés tardives.

Travail à conduire sur l'irrigation, avec toujours des difficultés administratives pour la création de retenues collinaires.

Ils ont eu des gels de printemps qui ont fait mourir des arbres jeunes (jusqu'à une dizaine d'années).

Très violente tempête le 4 juillet avec des arbres très abîmés. Procédure calamités agricoles pas adaptée.

Haute-Vienne / Limousin

Le salon Tech châtaigne 2018 est une réussite. 4^{eme} édition, plus de 500 visiteurs, essentiellement professionnels venant de 7 départements du Sud Ouest, partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Une difficulté : l'équilibre financier de cette manifestation. Proposition de travailler en partenariat avec le Printemps de la châtaigne en Dordogne.

Sur leur secteur il existe deux structures en fonction des vergers, anciens et vergers modernes. Elles sont complémentaires. Ne pas opposer les deux types de vergers.

En 10 ans environ 400 ha de plantation de variétés hybrides (3/4 Marigoule, 1/4 Bouche de Bétizac). Difficultés pour avoir des plants.

Synthèse Sud-Ouest

Problème de qualité des fruits : sujet majeur.

Environ 28 % de la récolte a été jetée à cause des pourritures.

Synthèse Sud-Est

Problème majeur : mortalités des arbres liées à l'encre dans un contexte de changement climatique. Nous n'avons toujours pas de porte-greffe adapté à nos besoins.

Fort développement des pourritures.

Encore forts dégâts du cynips dans certains secteurs.

Etat des lieux national

La Production en France

- Un potentiel de production d'environ 12000 tonnes, qui n'est plus atteint depuis des années.
- Environ 10 000 ha de vergers.
- Un verger majoritairement localisé en zone de montagne (sans production végétale de substitution) ou en zone défavorisée.
- Sud-Est : environ 2/3 de la production française, majoritairement en variétés traditionnelles et vergers anciens,
- Sud-Ouest : environ 1/3 de la production, majoritairement en variétés hybrides et vergers récents.

Atouts

- Une demande de châtaignes supérieure à l'offre. Les producteurs français ne peuvent pas répondre à la demande. La France importe environ 10.000 tonnes de châtaignes par an, soit autant que la production nationale. Cette tendance est à la hausse car le marché des produits transformés est en augmentation.
- La plupart des opérateurs avals de la filière française de châtaignes (metteurs en marché et industriels de la transformation) sont situés dans les bassins de production de châtaignes, avec un production annuelle d'environ 14.000 tonnes, qui génèrent un chiffre d'affaires de près de 120 millions d'euros (source livre blanc 2017).
- L'emploi agricole, commercial et agroalimentaire lié à la châtaigne est majoritairement situé dans les régions défavorisées et de montagne.

Atouts

- La châtaigne possède une image forte et très positive, emblématique de nombreuses régions.
- Les producteurs développent les signes officiels de qualité (Agriculture Biologique, AOP, IGP, Label Rouge).
- La châtaigne est un aliment à grande valeur diététique et sans gluten.
- Des modes de production avec peu d'intrants.
- L'entretien des vergers participe à la lutte contre les incendies.

Atouts

- Un réseau de partenaires techniques et de chercheurs : INRA, CTIFL, INVENIO, SEFRA, Chambres d'Agriculture Occitanie, Ardèche ... menant en commun ou se tenant informés de travaux sur :
 - Matériel Végétal
 - Bioagresseurs
 - Pratiques culturelles
- Un développement des liens entre les principaux pays européens producteurs, via l'assemblée des régions européenne fruitières, légumières et horticoles (AREFLH).
- Un arbre aux multiples usages : pastoralisme, production de miel, production de bois, tourisme, ...

Difficultés

**En France, la production a été divisée
pratiquement par 10 en 60 ans.**

- 1961 : 75 000 tonnes
- 2016 : 8 000 tonnes

Malgré un ralentissement depuis une trentaine d'années, nous perdons toujours plusieurs dizaines de tonnes par an.

Cette baisse traduit la faiblesse de la dynamique de plantation et de greffage.

Difficultés

- Le dépérissement des arbres souvent centenaires, accentué par le changement climatique.
- Un manque de porte-greffe adapté à la production sativa, en zone sèche, résistant à la maladie de l'encre, limitant fortement le renouvellement du verger
- 15 à 40 % des récoltes sont perdues chaque année du fait d'insectes ravageurs et de pourritures des fruits (en fort développement).
- Le cynips du châtaignier, toujours présent dans certaines zones.
- De faibles possibilités d'irrigation des vergers traditionnels et des complexités administratives pour créer des lacs collinaires
- Un réseau de producteurs âgés.
- Des châtaigneraies peu disponibles (foncier).
- Un besoin important de capitaux pour créer de nouveaux vergers.

Difficultés

Depuis plusieurs années les dossiers nationaux et européens de financement sur les problèmes sanitaires en verger (hors cynips) ont été rejetés.

FranceAgriMer intervient sur des dossiers inter-régionaux, moins ambitieux, de courte durée (3 ans). Il existe aussi des aides régionales.

Il manque un financement plus général qui permettrait d'inclure l'INRA et autres partenaires scientifiques pour renforcer le travail entre chercheur, stations expérimentales et producteurs. On manque de recherche fondamentale notamment sur :

- Réchauffement climatique
- Encre
- Pourritures
- Microbiote du sol

Peu de synthèse nationale des travaux de recherche et d'expérimentation.

Difficultés

- Arrêt des aides FranceAgriMer à la rénovation du verger suite à l'obligation de certification des plants depuis 2017.
- Des importations qui pèsent sur le marché français.
- Une baisse de la consommation du fruit frais.
- Des procédures trop longues pour créer un signe officiel de qualité (AOP, Label Rouge, IGP).
- L'augmentation des dégâts de la faune sauvage, en particulier le sanglier (qui peut favoriser la propagation de l'encre).
- Des prix à la production parfois trop faibles, notamment pour la châtaigne destinée à la transformation industrielle.
- La faiblesse des financements de l'animation nationale remettant en cause l'avenir du Syndicat National.

Bilan global évoqué au CA de décembre 2018

Situation de crise

Ce constat est-il partagé ?

Bilan d'activité 2018 de l'animateur du SNPC

En 2018 environ 35 jours ont été consacrés à
l'animation nationale

Actions menées en 2018

Cynips : contacts avec le FMSE sur le programme d'indemnisation 2017.
Organisation du comité de pilotage national cynips 9 mars 2018 à Lattes.

Courriers de soutien sur le projet INRA sur l'encre du châtaignier mars 2018

Dépôt d'une demande de subvention auprès de la Fondation de France (projet Charivari) en mai 2018. Préparation avec le CTIFL, l'INRA et les centres techniques. Dossier non retenu.

Rencontre avec des chercheurs de l'Université de Turin en mai 2018 – Sollicitation de leur part de participer à un appel à projet européen. Nous l'avons décliné.

Rencontre Interfel le 6 juin 2018

Actions menées en 2018

Rencontre à l'Assemblée Nationale le 17 juillet 2018 avec l'amicale parlementaire de la châtaigneraie.

Préparation avec le CTIFL, l'INRA et les centres techniques du séminaire national châtaigne le 4 septembre à Lattes, annulé par manque de participants.

Préparation de l'intervention française aux rencontres européennes en septembre 2018 (sans déplacement en Espagne)

Contacts avec FranceAgriMer sur le financement de la rénovation des vergers de châtaignier

Journée sur la réglementation pour la production de plants le 29/11/2018 à Avignon

Contacts avec l'AREFLH (travail sur les statuts de la commission Eurocasta, ...)

Actions menées en 2018

Demande d'homologation du Delfin sur châtaigne – Octobre 2018

Veille sur divers sujets dont le travail du collectif TIS - Technique de l'Insecte Stérile

Vie interne du syndicat :

- 8 mars 2018 à Lattes (34) : assemblée générale et réunion d'échanges avec les acteurs de la filière castanéicole
- Organisation de 4 conseils d'administration : Lattes 8 mars + 3 réunions téléphoniques (1er mars, 4 juin et 11 décembre 2018)
- Gestion administrative
- Diffusion régulière d'informations diverses aux membres du syndicat

Budget du Syndicat National des Producteurs de Châtaignes

Cotisations

2014	: 10 €	770 cotisants	- 7 700 €
2015	: 12 €	751 cotisants	- 9 012 €
2016	: 12 €	769 cotisants	- 9 288 €
2017	: 13 €	675 cotisants	- 8 770 €
2018	: 13 €	716 cotisants	- 9 308 € (estimation)

Budget 2018
Syndicat national des producteurs de châtaignes
Assemblée générale 26/04/2019

CHARGES		PRODUITS	
Frais d'animation 2018 Chambre d'Agriculture de l'Ardèche (35 jours)	16 800,00 €	Trésorerie disponible au 31/12/2018	2 594,50 €
Deux repas impayés au comité de pilotage national cynips 9/03/2018	32,00 €	Cotisations 2018 Perçues au 26/04/2019 585 producteurs x 13 €	7 605,00 €
Frais déplacement président Interfel Paris 06/06/2018	152,00 €	Estimation des cotisations 2018 à percevoir 131 producteurs à 13 €	1 703,00 €
Journée Réglementation plants 29/11/2018	60 €	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	7 200,00 €
Cotisation AREFLH 2018	400,00 €		
Frais de gestion de compte	210,50 €		
Total	17 654,50 €	Total	19 102,50 €
Résultat prévisionnel 2018			1 448,00 €

DOCUMENT DE TRAVAIL
Budget prévisionnel 2019
Assemblée générale 26 avril 2019
Syndicat national des producteurs de châtaignes

CHARGES TTC		PRODUITS TTC	
Frais d'animation nationale 2019	9 433 €	Cotisations 2019 (13€ x 700 producteurs)	9 100 €
Cotisation AREFLH 2019	400 €	Chambres d'Agriculture ou collectivités territoriales	
Frais de gestion de compte	215 €	Opérateurs avals ou autres financeurs	
Frais divers	500 €	Report résultat 2018 (estimation)	1 448 €
Total	10 548,00 €	Total	10 548,00 €
		Résultat 2019	0,00 €

Organisation et financement de l'animation du Syndicat National des Producteurs de Châtaignes

Animation du SNPC

Depuis sa création en septembre 2012, l'animation du Syndicat National des Producteurs de Châtaignes a été confié à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

Le temps consacré à cette action (comprenant l'animation du comité de pilotage national cynips) a été le suivant :

2012 : 40 jours
2013 : 80 jours
2014 : 100 jours
2015 : 70 jours
2016 : 70 jours
2017 : 30 jours
2018 : 35 jours

TOTAL : 425 jours

**Budget du financement de l'animation nationale de la filière châtaigne
par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche depuis la création du SNPC
Bilan 2012 – 2018**

Dépenses HT		Recettes HT		
Animation technique	194 680 €	Conseil Régional Rhône-Alpes (2012 à 2016)	30 400 €	15,62%
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche		DATAR Massif Central (2012 à 2014)	18 600 €	9,55%
2012-2018 (425 jours)		Direction Générale de l'Alimentation (Ministère de l'Agriculture). Aide à la lutte 2015 contre le cynips (répartie sur 2015 et 2016)	20 000 €	10,27%
		Syndicat National des Producteurs de Châtaignes	42 769,96 €	21,97%
		Chambre d'Agriculture Ardèche	82 910,04 €	42,59%
		TOTAL 2012 – 2018	194 680 €	100%

**Budget prévisionnel 2018 Chambre d'Agriculture Ardèche
Animation nationale de la filière châtaigne
Décision du bureau de juillet 2017**

Dépenses HT		Recettes HT		
Animation Chambre d'Agriculture de l'Ardèche 25 jours x 400 €	10 000 €	Syndicat National des Producteurs de Châtaignes (9600 € TTC)	8 000 €	80,00%
		Chambre d'Agriculture Ardèche	2 000 €	20,00%
		TOTAL	10 000 €	100,00%

**Budget réalisé 2018 Chambre d'Agriculture Ardèche
Animation nationale de la filière châtaigne**

Dépenses HT		Recettes HT		
Animation Chambre d'Agriculture de l'Ardèche 35 jours x 400 €	14 000 €	Syndicat National des Producteurs de Châtaignes (9600 € TTC)	8 000 €	57,14%
		Chambre d'Agriculture Ardèche	6 000 €	42,86%
TOTAL	14 000 €	TOTAL	14 000 €	100,00%

Contexte 2019

Le bureau de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche a validé le 8 avril 2019 la position suivante (communiquée aux membres du SNPC par courrier le 18/04/2019) :

Depuis sa création en 2012, la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche met à disposition du Syndicat National des Producteurs de Châtaignes des moyens d'animation. Les membres du bureau sont favorables à la poursuite de ce soutien. Ils sont convaincus de l'intérêt des actions menées. Elles ont eu des impacts très positifs sur la filière (lutte contre le cynips, indemnisation des pertes, hausse des aide BIO, mobilisation des chercheur, renforcement des liens entre les régions,).

Cependant, l'engagement de la Chambre ne peut continuer dans les conditions actuelles. La Chambre d'Agriculture de l'Ardèche a assumé 42 % des dépenses (sur la base d'un coût journée réduit) depuis 2012. Le Syndicat a apporté environ 22 % d'autofinancement. Le solde a été fourni par des crédits d'État et du Conseil Régional Rhône-Alpes. Ces aides publiques ont cessé en 2016.

L'Ardèche est la seule Chambre d'Agriculture à participer et aucune autre collectivité territoriale que Rhône-Alpes n'a contribué.

La CA 07 demande le plan d'action prévisionnel du Syndicat National et le budget correspondant. Elle souhaite également que ses adhérents sollicitent les Chambres d'Agriculture et éventuellement les collectivités locales des départements et régions concernés.

L'engagement de la CA 07 aux cotés du SNPC sera évalué au regard de ces éléments.

Axes de travail 2019

Axes de travail validés au CA de décembre 2018

1. Améliorer le travail dans les vergers existants : pratiques culturales, irrigation, récolte rapide, ...
2. Création de nouveaux vergers : renforcement du travail sur l'encre, adaptation des variétés au changement climatique, revenir vers des variétés plus tardives, s'appuyer sur les nombreuses variétés locales, inscription des variétés au GEVES, mobilisation des aides FranceAgriMer, voir pour dérogation à la certification,
3. Préparer le programme FMSE 2018 pour indemniser les pertes cynips
4. Travailler la qualité en station
5. Limiter la dégradation des fruits après expédition sur des lots qui étaient de bonne qualité au départ. Notamment problème de stockage sur le lieu de vente à température ambiante. La châtaigne est un fruit frais.

Axes de travail évoqués dans l'appel national de l'amicale parlementaire en février 2019

1) DEVELOPPER LE VERGER ET UNE PRODUCTION DE QUALITE PAR :

- Le renforcement des programmes de recherche sur la maladie de l'encre dûe à un champignon (*Phytophthora Cinnamomi* ou *combivora*) qui s'attaque aux racines et peut causer la mort de l'arbre.
- Le développement des travaux de recherche pour faire face aux impacts du changement climatique (adaptation variétale, pourriture des fruits,...)
- L'adaptation et la dotation budgétaire de programme d'aide France Agrimer à la rénovation des vergers et au développement de plantations nouvelles.
- La mise en place de règles de certification du matériel végétal adaptées à la réalité et aux possibilités de notre filière.
- La mobilisation de ressources en eau pour répondre aux besoins d'irrigation et de sécurisation de la production.
- La prise en compte des spécificités des vergers de montagne, notamment dans les aides PAC.

Axes de travail évoqués dans l'appel national de l'amicale parlementaire en février 2019

2) SOUTENIR LES PRODUCTEURS FACE AUX DEGATS CAUSES PAR LE CYNIPS DU CHÂTAIGNIER :

- en poursuivant la lutte biologique collective,
- en maintenant l'indemnisation de production via le FMSE,
- en conservant le statut de nuisibles aux végétaux du cynips, actuellement remis en cause.

3) SOUTENIR L'ANIMATION NATIONALE DE LA FILIERE PAR L'AIDE AU FINANCEMENT D'UN POSTE DÉDIÉ

Un projet récent : Communication européenne

Objectif : améliorer la prescription de la châtaigne par les consommateurs européens.

Actions de communication prévues dans une dizaine de pays européens : réseaux sociaux, salons,

Projet franco-portugais avec demande d'aide H2020 déposée mi-avril.
Réponse attendue automne 2019.

Portage : Coopenela (coop portugaise) / AREFLH / Union interprofessionnelle châtaigne Sud-Ouest

Le syndicat National des Producteurs de Châtaignes et RefCast (interprofession nationale portugaise) seront sous-traitant et associé au comité de pilotage du projet.

Points divers

- Janvier 2019 : demande auprès de la DGAL de maintien du cynips du châtaignier dans la liste des organismes nuisibles aux végétaux réglementés au niveau français. Pas de réponse à ce jour.
- Février 2019 : contact avec un chercheur espagnol de l'Université de Santiago de Compostelle pour répondre à un appel à projet européen. Pas de suite donnée.
- 7 et 8 mars 2019 : Séminaire de travail à Marseille « Noix et baies »
Dans le cadre d'un projet Horizon 2020 « Rassembler, valoriser et partager les savoirs innovants issus de la recherche, et les pratiques innovantes d'exploitation et de valorisation des produits forestiers non ligneux sur le pourtour du bassin méditerranéen dans cinq réseaux thématiques : Liège, Résine, Noix et baies, Plantes aromatiques, Champignons »
- 14 mai 2019 : réunion de l'amicale parlementaire de la châtaigneraie - **QUI VIENT ?**
- Projet de commande groupée d'aspirateur à dos Cifarelli - Prix de base 1010 € HT
 - 3 a 5 appareils remise 10% + port 25€ HT/Appareil
 - 6 a 10 remise 12% et frais de port offerts
 - Plus de 10 appareils remise 18% et frais de port offerts

Europe – Monde 2019

- Juin 2019 : Voyage au Japon
- 11 au 13 septembre 2019
Les 10^{ème} rencontres européennes de la châtaignes vont se dérouler à Trancoso au Portugal.
- Le livre blanc de la châtaigne européenne va être actualisé.



Méthode de travail évoquée au CA de décembre 2018

- La liste des actions 2018 a été jugée trop longue. Recentrer sur une ou deux actions/an, par exemple : inscription des variétés au GEVES + aide FAM.
- Avoir une petite équipe autour de l'animateur national et confier des dossiers au niveau régional et départemental. Avoir l'appui des Chambres ou syndicats locaux.

La Corse pourrait suivre le dossier FMSE.

L'Union Sud Ouest pourrait prendre en charge le travail sur la certification.

Quel avenir du Syndicat National ?

- Quelle volonté de travailler ensemble ?
- Sur quelles actions ?
- Quelles propositions de solutions qui permettraient de répondre ensemble à nos besoins ?
- À qui confier l'animation nationale ?
 - Chambre d'Agriculture de l'Ardèche ?
 - Autre structure ?
- Quelles nouvelles participations financières solliciter ?
 - Chambres d'Agriculture : quels départements et régions ?
 - Conseils départementaux et régionaux. Lesquels ?
 - Acteurs économiques avals, metteurs en marchés et transformateurs industriels ? Lesquels ?
 - Appels à projets nationaux ? Lesquels ?
 - Autres ?

Merci pour votre attention



Syndicat National des Producteurs de Châtaignes

Contact Eric Bertoncello

4, avenue de l'Europe Unie - BP 114
07001 PRIVAS CEDEX

Tel 04 75 20 28 00 – Fax 04 75 20 28 01

Courriel : eric.bertoncello@ardeche.chambagri.fr



Rhône-Alpes ^{Région}



Crédits photos : Cica/Rissoan